

*À noter: les éditions estivales de la Veille couvrent deux mois chacune (mai-juin et juillet-août).*

**Veille de l'Observatoire**  
Numéro 42 (mai-juin 2008)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:**  
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. Rapport sur les crimes motivés par la haine au Canada
2. Ottawa présente des excuses officielles aux anciens élèves des pensionnats indiens
3. Rapport sur les consultants en immigration
4. Justice Canada : profil de recherches portant sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis
5. La HALDE note une augmentation importante des plaintes déposées en matière de discrimination
6. France : un état des lieux sur la situation du logement des personnes immigrées et données sur l'entrée des étrangers par grands motifs d'immigration
7. Rapport sur l'antisémitisme en Grande-Bretagne
8. Le Conseil des droits de l'homme tient un débat sur la conférence d'examen de Durban de 2009
9. Lancement officiel de la Coalition internationale des villes contre le racisme
10. L'ECRI et l'Agence des droits fondamentaux de l'UE se disent préoccupées par la situation d'ensemble concernant les formes contemporaines du racisme en Europe
11. Étude sur le rôle des employeurs dans l'intégration des immigrants

12. Rapport sur la discrimination à l'égard des travailleurs migrants du secteur agricole en Colombie-Britannique
13. Les femmes musulmanes au Canada : de l'intégration à la ségrégation ?
14. La dynamique de la pauvreté urbaine au Canada dans les années 1990
15. L'islamophobie saperait les efforts d'intégration des communautés musulmanes en Europe
16. Amnistie internationale réprimande le Canada : Déclaration des droits des peuples autochtones, loi antiterroriste et traitement des réfugiés
17. Rapport sur la discrimination en Afrique du Sud

## **GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES**

### **À OTTAWA...**

#### 1. Rapport sur les crimes motivés par la haine au Canada

**Statistique Canada** a rendu public le rapport *Les crimes motivés par la haine au Canada* (<http://www.statcan.ca/francais/research/85F0033MIF/85F0033MIF2008017.pdf>) dont l'un des objectifs est de présenter un portrait plus complet de l'étendue et de la nature des crimes motivés par la haine au Canada. Le rapport indique que la majorité des crimes motivés par la haine ont pour mobile la race ou l'origine ethnique (61%), et que les taux de victimisation les plus élevés se retrouvent chez les jeunes. La différence la plus remarquable entre les données de la police et celles des victimes concerne le nombre d'incidents, ce dernier étant considérablement plus élevé selon les déclarations des victimes. Les deux sources indiquent toutefois que les crimes motivés par la haine ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble des actes criminels. En 2006, les services de police du Canada ont déclaré 892 crimes motivés par la haine, soit moins de 1% des affaires signalées à la police. La moitié des crimes à caractère raciste ciblaient les Noirs. Dans la catégorie « religion », près des deux tiers des crimes avaient pour cibles des juifs.

#### 2. Ottawa présente des excuses officielles aux anciens élèves des pensionnats indiens

En son nom et en celui des citoyens canadiens, le **Gouvernement du Canada** a présenté des excuses officielles historiques aux anciens élèves des pensionnats indiens en « demandant pardon aux élèves pour les souffrances qu'ils ont endurées et les incidences néfastes des pensionnats sur la culture, le patrimoine et la langue autochtones ». Il a notamment reconnu que l'établissement des pensionnats, dont l'objectif était d'isoler les enfants et de les assimiler à la culture dominante, a réduit la capacité de nombreux anciens élèves à élever adéquatement leurs propres enfants, affectant ainsi le sort des générations futures. Le Premier Ministre a également souligné dans son discours (<http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2146>) que « le fardeau de cette expérience nous revient directement, en tant que gouvernement et en tant que pays » et que « l'absence d'excuses a nui à la guérison et à la réconciliation ». Le chef du parti libéral a aussi présenté des excuses aux victimes des pensionnats autochtones. « À titre de chef du parti qui a formé le gouvernement pendant plus de soixante-dix ans au cours du siècle dernier, je reconnais notre rôle et notre part de responsabilité dans ce drame. J'en suis profondément désolé » ([http://www.liberal.ca/story\\_14068\\_f.aspx](http://www.liberal.ca/story_14068_f.aspx)).

L'**Assemblée des Premières Nations (APN)** a salué le **Parlement canadien** pour « les excuses sincères » et souhaite que « ce pardon, qui a contribué à faire la lumière sur l'histoire des pensionnats au Canada, permettra aux survivants, à leurs familles et à leurs proches de

commencer à panser leur plaies » (<http://www.afn.ca/article.asp?id=4207>). Selon l'APN, ces excuses officielles permettront aux Canadiens de mieux comprendre cet aspect caché de l'histoire du Canada.

### 3. Rapport sur les consultants en immigration

Le **Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration** de la **Chambre des communes** vient de publier un rapport sur les consultants en immigration (<http://cmte.parl.gc.ca/Content/HOC/committee/392/cimm/reports/rp3560686/cimmrp10/cimmrp10-f.pdf>) dans lequel il critique vivement la **Société canadienne des consultants en immigration (SCCI)**. Selon le **Comité**, bien que cet organisme ait été mis sur pied en 2003 dans le but de réglementer les activités des consultants en immigration, le public et des membres de la profession eux-mêmes ont continué de se plaindre de pratiques inacceptables de la part de consultants en immigration. Le **Comité** recommande notamment que les consultants au Québec soient réglementés sous les lois du Québec, que la **SCCI** soit établie par loi fédérale et que de nouvelles mesures soient mises en place afin de d'appuyer et de protéger les immigrants qui se plaignent d'un consultant.

### 4. Justice Canada : profil de recherches portant sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis

La **Division de la recherche et de la statistique** de **Justice Canada** vient de publier un numéro de la revue *Juste Recherche* qui porte sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis (<http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rep/jr/jr15/jr15.pdf>). Le numéro présente un résumé de différentes recherches dont l'objectif était d'aider le nouveau gouvernement du Nunavut à mettre sur pied un système judiciaire conformément à la *Loi sur le Nunavut* (1999). Le numéro comprend également les résumés d'une enquête réalisée auprès de jeunes détenus autochtones, d'une autre portant sur les besoins en matière d'aide juridique, ainsi que le résumé d'une étude sur la victimisation chez les membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

## **AILLEURS DANS LE MONDE...**

### 5. La HALDE note une augmentation importante des plaintes déposées en matière de discrimination

Le *Rapport annuel 2007* de la **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)** (France) révèle une augmentation de 53% des plaintes en matières de discrimination (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000296/0000.pdf>). L'emploi resterait le premier domaine des discriminations (plus de 50% des plaintes enregistrées) et l'origine du plaignant le premier critère invoqué (27,1%). Le rapport note également que l'impact des décisions qu'elle a prises depuis sa création est aujourd'hui quantifiable : 69% des recommandations émises ont entraîné des modifications législatives et 83% de ses observations devant les tribunaux ont été retenues. En revanche, la **HALDE** note que la difficulté à réunir les preuves de la discrimination demeure un obstacle. Par conséquent, l'organisme souhaite la mise en place d'un délit d'entrave pour contrer la rétention d'information.

La **HALDE** a également publié les résultats des « tests de discrimination par envoi de CV » réalisés au cours de l'année 2007 auprès d'une vingtaine d'entreprises sélectionnées au hasard ([http://www.halde.fr/IMG/pdf/Rapport\\_general\\_2008.pdf](http://www.halde.fr/IMG/pdf/Rapport_general_2008.pdf)). Les tests ont permis d'observer le tri des CV opéré par les entreprises avant de proposer un entretien. Parmi les

conclusions du rapport, on note que sur l'ensemble des entreprises, les candidats susceptibles d'être discriminés en raison de leur origine ont 23 % moins de chances d'être convoqués à un entretien.

#### 6. France : un état des lieux sur la situation du logement des personnes immigrées et données sur l'entrée des étrangers par grands motifs d'immigration

Le *Rapport annuel 2007* du **Haut Conseil à l'intégration (HCI)** (France) (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000269/0000.pdf>) comprend un avis portant sur le logement des personnes immigrées et un rapport déposé par l'**Observatoire statistique** qui présente les chiffres d'entrée des étrangers pour 2006 par grands motifs d'immigration. L'avis sur le logement présente d'abord un état des lieux, en plus de désigner les difficultés principales et les situations particulières auxquelles sont confrontés les immigrants en contexte de crise du logement. En s'appuyant sur des expériences pratiques, il fait des propositions neuves pour en finir avec l'habitat indigne ainsi que pour élargir l'offre d'accès à la location, à la construction et à la propriété. Ensuite, le rapport montre une stabilisation des flux et une baisse significative de l'immigration depuis 2004. Selon le **HCI**, cette stabilisation montrerait une réussite de certaines des politiques publiques de régulation. Le rapport présente également des données concernant le parcours d'intégration et les naturalisations.

#### 7. Rapport sur l'antisémitisme en Grande-Bretagne

Le **Minister of State for Communities and Local Governments** (Grande-Bretagne) a rendu public le rapport *All-Party Inquiry Into Antisemitism: Government Response, One Year on Progress Report* (<http://www.official-documents.gov.uk/document/cm73/7381/7381.pdf>) dont l'objectif est de montrer les progrès effectués par le gouvernement dans la lutte contre l'antisémitisme. Le rapport se penche plus précisément sur cinq thèmes: les incidents antisémites, les propos antisémites, les formes contemporaines de l'antisémitisme, l'antisémitisme dans le milieu universitaire et les solutions à l'antisémitisme. Parmi les faits saillants, on note une recrudescence des manifestations d'antisémitisme sur Internet et des crimes motivés par la haine, deux domaines qui exigeront plus d'efforts. Des progrès significatifs auraient cependant été réalisés en matière de sécurité aux alentours des édifices (écoles, synagogues) appartenant à la communauté juive. Des progrès ont aussi été réalisés en ce qui concerne les méthodes de collecte des données sur les crimes haineux.

### **DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...**

#### 8. Le Conseil des droits de l'homme tient un débat sur la conférence d'examen de Durban de 2009

Le **Conseil des droits de l'homme** a tenu un débat général (<http://www.unhcr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/382918D39E9E42FEC125746B0068E7C7?opendocument>) sur les questions relatives au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie et à l'intolérance qui y est associée. Dans le cadre de ce débat, le **Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban** (2009) a présenté l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence et déterminé ses modalités. Cependant, plusieurs questions doivent encore être réglées. Par exemple, plusieurs délégations ont milité en faveur de la participation des victimes de racisme, faisant valoir le potentiel de tels échanges. D'autres délégations ont insisté sur l'importance de se pencher sur toutes les manifestations

contemporaines de racisme, y compris celles induites par la lutte contre le terrorisme, par la gestion de l'immigration ou par l'antisémitisme.

De nombreuses organisations non-gouvernementales canadiennes qui luttent contre le racisme continuent de réagir devant le refus du Canada de participer à la Conférence d'examen de Durban. C'est notamment le cas de la **Fédération Canado-Arabe**, selon laquelle il serait déplorable que le Canada soit le seul pays absent lors de cette importante conférence (<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1652>).

#### 9. Lancement officiel de la Coalition internationale des villes contre le racisme

C'est dans le cadre du 3<sup>e</sup> *Forum mondial des droits de l'homme* qui s'est tenu à Nantes en juin dernier que l'**UNESCO** a procédé au lancement officiel ([http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=42716&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=42716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)) de la *Coalition internationale des villes contre le racisme et les discriminations*. Cette coalition internationale réunit maintenant les coalitions régionales qui avaient été lancées par l'**UNESCO** à partir de 2004. Considérant les villes comme « des foyers de brassage ethnique et les instances locales comme des lieux privilégiés du combat contre le racisme et les discriminations », l'**UNESCO** avait appelé les municipalités de chaque région à créer des réseaux entre les villes décidées à partager leurs expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre les discriminations.

#### 10. L'ECRI et l'Agence des droits fondamentaux de l'UE se disent préoccupées par la situation d'ensemble concernant les formes contemporaines du racisme en Europe

La **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** a rendu public son *Rapport annuel sur les activités de l'ECRI* ([http://www.coe.int/t/f/droits\\_de\\_l%27homme/ecri/1-ecri/1-pr%27E9sentation/4-rapport\\_annuel\\_2007/Rapport%20annuel%202007.pdf](http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/1-pr%27E9sentation/4-rapport_annuel_2007/Rapport%20annuel%202007.pdf)) dans lequel elle fait état des grandes tendances qui caractérisent le contexte européen en matière de racisme et de discrimination. De manière générale, l'**ECRI** estime que la situation d'ensemble concernant les formes contemporaines de racisme et de discrimination raciale est complexe et inquiétante. L'organisme se dit particulièrement préoccupé par la « persistance du climat d'hostilité envers les personnes qui sont ou qui sont perçues comme étant musulmanes et regrette les manifestations d'islamophobie qui peuvent être constatées à différents niveaux dans les sociétés européennes ». Face à cette situation, l'**ECRI** souhaite un renforcement de la protection juridique contre les actes racistes et discriminatoires, surtout dans les pays où l'on constate que les victimes ne sont pas toujours soutenues par « une vraie volonté politique » de combattre le racisme et la discrimination raciale de manière efficace.

L'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne** a elle aussi publié son *Rapport annuel* ([http://fra.europa.eu/fra/material/pub/ar08/ar08\\_fr.pdf](http://fra.europa.eu/fra/material/pub/ar08/ar08_fr.pdf)) dans lequel elle dresse un portrait des grandes tendances en matière de racisme et de discrimination. Selon l'**Agence**, l'année 2007 aurait été marquée par une tendance générale à la hausse du nombre de crimes à caractère raciste enregistrés par la justice pénale. Par ailleurs, les données et les informations soumises en 2007 par les états membres montrent que la discrimination raciale directe ou indirecte est toujours bien présente dans le secteur de l'emploi. Enfin, l'Agence remarque que la situation défavorisée des immigrés et des minorités ethniques eu égard à l'accès à un logement

de qualité et à loyer raisonnable accentue leur exclusion sociale. L'Agence soutient qu'un effort constant pour sensibiliser les propriétaires fonciers s'impose.

#### 11. Étude sur le rôle des employeurs dans l'intégration des immigrants

L'étude du **European Policy Center (EPC)** *Making Migration Work : The Role of Employers in Migrant Integration*

([http://www.epc.eu/TEWN/pdf/608394341\\_EPC%20Working%20Paper%2030%20Making%20migration%20work.pdf](http://www.epc.eu/TEWN/pdf/608394341_EPC%20Working%20Paper%2030%20Making%20migration%20work.pdf)) porte sur le rôle des employeurs dans l'intégration des immigrants.

Selon l'organisme, en raison des besoins accrus de main d'oeuvre, les employeurs ont joué un rôle important dans l'essor de l'immigration dite «économique» et ils doivent maintenant assumer un rôle tout aussi important dans l'intégration de ces travailleurs migrants. L'étude établit un cadre général sur la manière dont la sphère publique et privée, de même que la société civile, peuvent collaborer pour répondre aux besoins des immigrants afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail.

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **LOCALES...**

#### 12. Rapport sur la discrimination à l'égard des travailleurs migrants du secteur agricole en Colombie-Britannique

Le **Canadian Center for Policy Alternatives (BC Office)** vient de publier l'étude *Cultivating Farmworker Rights : Ending the Exploitation of Immigrant and Migrant Farmworkers in BC*

([http://www.policyalternatives.ca/documents/BC\\_Office\\_Pubs/bc\\_2008/bc\\_farmworkers\\_full.pdf](http://www.policyalternatives.ca/documents/BC_Office_Pubs/bc_2008/bc_farmworkers_full.pdf)) qui porte sur les conditions de travail des travailleurs migrants saisonniers qui oeuvrent dans l'industrie agricole en Colombie-Britannique. L'étude révèle de nombreuses violations des normes en matière de santé et de sécurité au travail dans les emplois occupés par les travailleurs migrants. Ces travailleurs occuperaient des emplois où ils sont exploités, menacés et où ils doivent parfois mettre leur vie en danger. Par exemple, des travailleurs seraient quotidiennement exposés à des produits toxiques sans avoir les protections nécessaires ou sont souvent logés dans des établissements qui ne répondent pas aux normes de salubrité. Le rapport dénonce aussi le fait que bon nombre de ces travailleurs, par crainte d'être renvoyés dans leur pays, n'osent pas faire valoir leurs droits auprès des employeurs.

#### 13. Les femmes musulmanes au Canada : de l'intégration à la ségrégation ?

Le **Conseil canadien des femmes musulmanes** vient de publier trois nouvelles études ([http://www.ccmw.com/documents/CanadianMuslimWomenatCrossroads\\_Introduction.pdf](http://www.ccmw.com/documents/CanadianMuslimWomenatCrossroads_Introduction.pdf)) : *Cultural Relativism : Theoretical, Political and Ideological Debates ; Islam and Decision Making : the Effects of Religion and Family in Muslim Women's Lives ; et A Multitude of Solitudes ? : Canadian Muslim Women and the Rise of Religiosity*. Ces trois études sont le fruit d'une réflexion amorcée lors d'un séminaire dont le thème était *Les femmes musulmanes au Canada : de l'intégration à la ségrégation ?* Elles portent sur des débats théoriques et des enjeux concrets auxquels sont confrontées quotidiennement les femmes musulmanes au Canada. Plus précisément, cette réflexion porte sur la volonté des communautés musulmanes de faire obstacle à la participation civique et politique à la société canadienne des femmes musulmanes.



Elle aborde aussi le relativisme culturel servant à justifier l'exclusion des femmes musulmanes quand des pratiques culturelles ou religieuses sont en conflit avec le droit à l'égalité des femmes musulmanes au Canada.

#### 14. La dynamique de la pauvreté urbaine au Canada dans les années 1990

Le **Conseil canadien de développement social** vient de rendre public le rapport *La dynamique de la pauvreté urbaine dans les années 1990 : un profil canadien* (<http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/dynamique.pdf>). Selon le rapport, des 4,7 millions de Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu en 2000, 3,3 millions vivaient dans l'une des 46 plus grandes villes, « ce qui ferait de la pauvreté une préoccupation 'urbaine' importante ». Le rapport identifie un certain nombre de groupes d'individus plus vulnérables à la pauvreté, notamment les Autochtones, les immigrants et les membres des minorités visibles. En effet, le taux de pauvreté des Autochtones vivant dans des villes était de 42,8% en 2000, soit plus du double du taux des non Autochtones. Plusieurs facteurs influencent la probabilité de pauvreté chez les Autochtones (niveaux de scolarisation, taux de chômage, etc.) et le Conseil soutient dans son rapport que la grande mobilité des Autochtones serait un phénomène lié aux taux élevés de pauvreté qu'ils vivent. Enfin, tout comme les Autochtones, les immigrants tendent à connaître de plus hauts taux de pauvreté que les résidents nés au Canada dans un grand nombre de villes. Cependant, les immigrants de plus longue date (ceux qui seraient arrivés au Canada avant 1986) enregistreraient souvent des taux de pauvreté plus faibles que les citoyens nés au Canada.

### **INTERNATIONALES...**

#### 15. L'islamophobie saperait les efforts d'intégration des communautés musulmanes en Europe

L'**Institute of Race Relations** vient de publier le rapport *Integration, Islamophobia and Civil Rights in Europe* (<http://www.irr.org.uk/2008/may/ha000011.html>). Le rapport, qui porte sur les difficultés d'intégration des personnes de confession musulmane en Europe, soutient que l'islamophobie serait la cause principale des difficultés d'intégration de ces communautés. Il dénonce notamment le fait que la contribution des jeunes musulmans à la société civile ne soit pas reconnue à sa juste valeur et que tout le débat entourant l'intégration de ces communautés serait influencé par le climat d'islamophobie qui sévit actuellement en Europe. En somme, selon le rapport, le défi posé par l'aménagement de la diversité en Europe ne tirerait pas son origine dans le refus des communautés musulmanes de s'intégrer, mais plutôt dans l'islamophobie.

#### 16. Amnistie internationale réprimande le Canada : Déclaration des droits des peuples autochtones, loi antiterroriste et traitement des réfugiés

**Amnistie internationale** a rendu public son *Rapport 2008 : La situation des droits humains dans le monde* (<http://thereport.amnesty.org/document/107>) dans lequel elle présente une analyse de la situation des droits humains par pays. En ce qui concerne le Canada, l'organisme critique pour une deuxième année consécutive les atteintes aux droits des peuples autochtones, notamment en ce qui concerne la décision du Canada de voter contre la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*. Enfin, le rapport soutient que la législation antiterroriste demeure un motif de préoccupation, tout comme le traitement des questions relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Outre l'analyse par pays, le rapport contient des résumés régionaux et se penche sur l'état des ratifications des traités internationaux.

## 17. Rapport sur la discrimination en Afrique du Sud

Le **Consortium for Refugee and Migrants in South Africa** (Afrique du Sud) vient de rendre public le rapport *Protecting Refugees, Asylum Seekers and Immigrants in South Africa* (<http://www.cormsa.org.za/wp-content/uploads/2008/06/cormsa08-final.pdf>) dans lequel il dresse le portrait de la situation des immigrants et des réfugiés en Afrique du Sud au cours de l'année 2007. Les principales conclusions du rapport démontrent que beaucoup reste à faire pour améliorer les conditions de vie des immigrants et des réfugiés dans le pays. En effet, l'année 2007 a été marquée par une hausse des actes violents à l'égard des populations immigrantes et des réfugiés, violences qui ont atteint un niveau sans précédent en 2008. Le rapport montre aussi comment les immigrants et les réfugiés n'ont pas accès à plusieurs services sociaux auxquels ils ont droit. En effet, la discrimination à caractère raciste est un problème répandu qui se manifeste dans divers domaines, notamment dans l'accès au logement ou aux soins de santé, en emploi, en éducation, etc.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (adjointe de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:

[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318